

Les + Groupama

Offre

+ Une garantie "accidents corporels du conducteur" renforcée

Une indemnisation (jusqu'à 1,2 million d'euros)⁽³⁾ vous est versée pour les préjudices financiers et corporels causés par un accident alors que vous étiez au volant de votre voiture.

+ Un retour chez vous en taxi ou avec un chauffeur quand vous êtes en difficulté⁽⁴⁾

Si vous êtes de sortie et n'êtes pas en état de reprendre le volant pour rentrer à la maison, utilisez notre service Joker taxi (jusqu'à 3 retours/an et dans la limite de 50 km par trajet). Malade ou blessé au cours d'un voyage ? Bénéficiez d'un chauffeur de remplacement pour ramener votre véhicule chez vous.

+ Une bonne protection même avec un petit budget

Avec la formule d'assurance "tous risques" Essentielle, votre budget est préservé.

+ Une attention particulière dédiée aux voitures électriques

Quelle que soit la formule choisie, soyez remorqué en cas de panne jusqu'à la station de recharge la plus proche⁽⁵⁾.

+ Une économie sur la franchise "dommages" si votre auto a plus de 10 ans d'âge

Dans ce cas, son montant est divisé par 2. Pour rappel, la franchise correspond au montant qui reste à votre charge une fois que le sinistre garanti est indemnisé.

+ À l'abri même quand vous louez un véhicule

Inutile de souscrire l'option "Rachat de franchise" proposée par le loueur : en cas de vol ou d'accident avec le véhicule de location, la différence entre la franchise appliquée par le prestataire et celle prévue dans votre contrat auto Groupama, vous est remboursée. Aucun surcoût, aucune démarche : vous en bénéficiez automatiquement avec une formule "tous risques".

+ Une assistance même si vous voyagez sans votre voiture

Vous êtes malade ou blessé et à plus de 50 km de chez vous ? Soyez rassuré : nous vous venons en aide 24h/7j et vous rapatrions, si nécessaire, même si vous êtes à l'autre bout du monde !

+ Des garages agréés pour gagner en tranquillité

En leur confiant votre auto accidentée ou en panne, les réparations sont garanties à vie⁽⁶⁾ et vous n'avez aucune avance de frais à faire. En plus, une voiture de remplacement vous est prêtée⁽⁷⁾ avec même la possibilité de récupérer la vôtre réparée, en bas de chez vous ou sur votre lieu de travail.

+ Des partenaires automobiles pour faire le plein d'avantages

Bénéficiez de remises sur les prestations courantes et d'un accompagnement pour vos projets auto (voir notre page "L'instant conseils").

Votre espace client et application mobile

Pour consulter vos contrats et ses conditions, envoyer un document, télécharger le mémo "véhicule assuré", déclarer et suivre un sinistre, joindre l'assistance, géolocaliser la dépanneuse...⁽⁸⁾

Services connectés

Groupama à l'écoute de vos besoins

■ Pour vous et vos proches

Contrats d'assurance santé et prévoyance, assistance, téléassistance, protection juridique...

■ Pour vos biens

Contrats d'assurance 4 et 2 roues (auto, moto, vélo, camping-car...), habitation, télésurveillance...

■ Pour vos projets

Contrats d'assurance-vie, épargne-retraite...

Une question, un conseil, nous sommes là pour vous !



292 agences



Coût d'un appel local ou gratuit selon votre abonnement



Votre espace client sur groupama.fr



Application mobile* : [groupama et moi](http://groupama.fr)

*Coût d'un appel local.

Pour les conditions et limites des garanties, des offres et des services présentés dans ce document, se reporter aux contrats ou voir auprès de votre conseiller Groupama.

(1) Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Surcoût éventuel depuis un mobile selon votre opérateur. (2) Formule et devis disponibles sur groupama.fr (3) 3 limites de garantie sont proposées - Montants revalorisés à la hausse chaque année sur la base de l'évolution du point AGIRC/ARRCO. (4) Le retour en taxi (service Joker Taxi) et la mise à disposition d'un chauffeur de remplacement sont en inclusion dans le contrat automobile Groupama. Services disponibles en cas d'incapacité du conducteur ou de ses passagers à ramener le véhicule en toute sécurité (à la suite d'un accident corporel, d'une maladie...) à leur domicile. Pour les limites et conditions de prise en charge, se reporter au contrat. (5) Une franchise de 50km s'applique sauf si l'option Assistance Panne 0 km est souscrite. (6) Pour bénéficier de réparations automobile garanties à vie, celles-ci doivent être consécutives à un accident garanti et réalisées auprès de nos partenaires, pour la durée de vie du véhicule réparé restant assuré chez Groupama. (7) Le prêt de véhicule de remplacement est inclus dans le contrat dans toutes les formules en cas d'accident (Auto Presto) et dès lors que les réparations

sont effectuées auprès de nos partenaires. En Mini et en Eco, sous réserve d'un accident non responsable avec tiers identifié. La livraison du véhicule se fait dans un rayon de 30 km autour du lieu de l'accident. (8) Fonctionnalités variables selon les Caisses régionales. (9) Les garanties Catastrophes naturelles et technologiques/Attentats et actes de terrorisme sont automatiquement acquises si la garantie Bris de glaces est souscrite. Elles sont limitées aux seuls éléments couverts par la garantie Bris de glaces. (10) Souscrite au moins 6 mois avant la date de survenance du sinistre. (11) Pour toute souscription simultanée d'un contrat d'assurance Conduire formule Confort ou Mobilité et d'un crédit auto Désirio de 7 000 € minimum. Le crédit doit être toujours en cours au moment du sinistre. Offre soumise à conditions. Voir modalités d'application auprès d'un conseiller de votre caisse régionale. Chaque produit peut être souscrit séparément. (12) Vous êtes libre de choisir le réparateur que vous souhaitez. (13) Voir les modalités et les conditions auprès de votre conseiller Groupama.

Groupama Loire Bretagne Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne Pays de la Loire | **Entreprise régie par le code des assurances** | Siège social : 23 boulevard Solféрино - CS 51209 - 35012 Rennes cedex. 383 844 693 RCS Rennes | Prêt personnel distribué par la Caisse régionale en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement de Franfinance, immatriculée à l'ORIAS (www.orient.fr), sous le N° ORIAS 13 003 152 | Prêteur : Franfinance (SA au capital de 202 911 984 euros, 719 807 406 RCS Nanterre, tour Granit, 17 cours Valmy CS 50318 92 800 Puteaux. Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS N° ORIAS : 07 008 346 (www.orient.fr) | Les contrats d'assurance vie sont assurés par **Groupama Gan Vie** - Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z. - Siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris - Entreprise régie par le code des assurances. Le contrat de Téléassistance aux personnes est assuré par **E Caring Solutions**, Société du Groupe Groupama - SARL au capital de 5 000 € - Siège social : 1 bis, rue Doeren Molac 56610 ARRADON - B 818 279 838 RCS Vannes, N° SIRET 818 279 838 00028 Code APE 8020Z - Organisme déclaré en tant que Services à la Personne n° SAP 818279838. La téléassistance des biens est assurée par **COFINTEX** S.A, société du Groupe Groupama, titulaire de l'autorisation d'exercer N°AUT-094-2113-03-02-20170370598, délivrée par le C.N.A.P.S. Conformément au Code de la sécurité intérieure, l'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. La gestion des souscriptions est déléguée à la Caisse Régionale. Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par **MUTUAIDE ASSISTANCE**, S.A au capital de 12 558 240 euros - 126, rue de la Piazza 93160 NOISY-LE-GRAND - 383 974 086 RCS BOBIGNY, entreprise régie par le code des assurances. La plateforme **Autoviza** est gérée par New General Company, SAS au capital de 107 760 €, Siège social : 25 rue de Pontthieu 75008 Paris, 522 869 890 RCS Paris | **Beev**, SAS au capital de 52 319,32 €, Siège social : Work&Share Saint-Denis Pleyel, 5 rue Pleyel 93200 Saint-Denis, 851 682 807 RCS Bobigny | **Carizy**, SAS au capital de 156 160 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 811 595 511, Siège social situé au 100-101 Terrasse Boieldieu, 92800 PUTEAUX | **CapsAuto**, SA au capital de 163 380 €, Siège social : 9 rue des Pommerots 78400 Chatou, 419 540 067 RCS Versailles | **Centaure**, Siège social : 152 avenue de Malakoff 75016 Paris, Association loi 1901, SIRET : 412 192 791 000 17 | **Feu Vert**, SAS au capital de 25 000 000 €, Siège social : 11 allée Moulin Berger 69130 Ecully, 327 359 980 RCS Lyon | **Rent A Car**, SA au capital de 3 990 400 €, Siège social : 1 rue Antonin Mercier 75015 Paris, 310 591 649 RCS Paris | **Cooperative U Enseigne**, société coopérative à capital variable - Siège social 20, rue d'Arcueil CS 10043, 94533 Rungis Cedex, 304 602 956 RCS Créteil | **Secta Autosur**, SA au capital de 1 500 000 €, Tour Ciel, 20 ter rue de Bezons, CS 60030, 92415 Courbevoie Cedex, 353 716 335 RCS Nanterre B | Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé "Imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement | Document et visuels non contractuels | Rédaction Groupama : M-A Commeau | Création : agencecupo. com | Photos : © AdobeStock (Photographie.eu). Réf. 648LC102025



ÉDITION : OCTOBRE 2025

Assurance Auto

Pour protéger son véhicule et ceux qu'on aime



Décryptage

L'assurance automobile

En quelques mots

Une assurance auto sert à protéger le conducteur, son véhicule ainsi que toute personne (passager, piéton, automobiliste...) pouvant être victime d'un accident. Elle **permet de prendre en charge les dommages corporels et matériels** consécutifs à un sinistre garanti (accident, vol, dépannage...).

Comment choisir son assurance auto ?

Préférez une formule adaptée à la valeur de votre véhicule et à l'usage que vous en faites (nombre de kilomètres effectués par an, déplacement professionnel ou privé...).

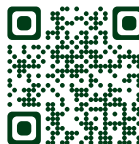
Une assurance "tous risques" couvre votre véhicule en cas d'accident responsable, de délit de fuite.

Elle est à privilégier dans différentes situations, par exemple si vous avez une voiture neuve ou récente (pour protéger sa valeur), si vous stationnez régulièrement dans une zone à risque, et/ou si vous souhaitez limiter votre reste à charge en cas de sinistre.

Obtenez votre devis sur groupama.fr/devis-auto/ ou par téléphone⁽¹⁾ ou en agence auprès d'un conseiller, avec ou sans rendez-vous.

C'est gratuit et sans engagement.

Retrouvez toutes les infos sur groupama.fr/assurance-auto/



Et chez Groupama alors ?

L'offre **Groupama Conduire** assure tous types de véhicules motorisés (thermiques, hybrides, électriques) pour des déplacements en France comme à l'étranger. Au choix, 5 formules :

■ "Au tiers" :

- Mini : l'indispensable à petit budget.
- Éco : avec, en plus, la prise en charge de certains dommages à votre véhicule.

■ "Tous risques" :

- Essentielle : une "tous risques" allégée à prix réduit.
- Confort : protection renforcée (tentative de vol, vandalisme, vol des pièces détachées...).
- Mobilité : garanties étendues, notamment en cas de panne.

En bref, comment ça fonctionne ?

■ **Choisissez la formule** qui vous convient : et soyez couvert à partir de la date de votre choix.

■ Puis **bénéficiez des garanties** adaptées à la situation :

- indemnisation et/ou prise en charge des frais pour les dommages (corporels, matériels) subis ou causés à des tiers,
- assistance 24h/7j (dépannage, remorquage, retour en taxi, prêt de véhicule, rapatriement sanitaire...) pour vous venir en aide.

■ **Et à tout moment**, profitez des avantages et des services de votre contrat, par exemple :

- des tarifs négociés chez nos partenaires auto (loueurs de voitures, centre de contrôle technique...),
- un espace client et une application mobile pour être informé et agir en temps réel.

(1) Voir au dos du dépliant.

(3) à (8) Voir au dos du dépliant.

Garanties

Des formules conçues pour chacun

	Assurance "au tiers"		Assurance "tous risques"		
	Mini	Éco	Essentielle ⁽²⁾	Confort	Mobilité
Des garanties indispensables					
- Responsabilité civile automobile	✓	✓	✓	✓	✓
- Accidents corporels du conducteur					
- Défense pénale/recours suite à un accident de la circulation					
- Assistance au véhicule et aux personnes en déplacement					
Des garanties pour couvrir les dommages au véhicule					
- Bris de glaces	Options ⁽⁹⁾	✓	✓	✓	✓
- Catastrophes naturelles, technologiques					
- Attentats et actes de terrorisme					
- Incendie	✗	✓	✓	✓	✓
- Événements climatiques					
- Vol du véhicule					
Tentative de vol et vol des pièces détachées	✗	✓	✗	✓	✓
Dommages tous accidents	✗	✗	✓	✓	✓
Vandalisme	✗	✗	✗	✓	✓
Pannes mécaniques	✗	✗	✗	✗	✓
Des garanties pour ne pas se retrouver sans voiture					
Prêt d'un véhicule en cas d'accident (Auto Presto) ⁽⁷⁾	✓	✓	✓	✓	✓
Prêt d'un véhicule de catégorie choisie en cas d'accident, de panne, de vol, de vandalisme (Auto Presto Privilège)	Option	Option	✗	Option	✓
Indemnité pour louer un véhicule de remplacement	Option	Option	✗	Option	Option
Assistance panne 0 km	Option	Option	✗	Option	✓
Des garanties complémentaires					
Contenu du véhicule	✗	Option	✗	Option	Option
Aménagements du véhicule	✗	Option	✗	Option	Option
Valeur d'achat 3 ans	✗	✗	✗	Option	Option
Pertes financières LOA/LLD	✗	✗	✗	Option	Option

(2), (7) et (9) Voir au dos du dépliant.



Cas pratiques

À chaque situation, une solution appropriée (exemples)

Mésaventures avec votre voiture électrique

Tombé en panne d'énergie avant d'atteindre votre domicile, votre véhicule est immobilisé et nécessite un dépannage. Plus tard, un court-circuit pendant la recharge déclenche un départ de feu qui abîme câble, borne et véhicule.

■ **Formule choisie** : Eco avec option Assistance Panne 0 km.

- ✓ Prise en charge du remorquage jusque chez vous ou jusqu'à la station de recharge la plus proche.
- ✓ Indemnisation de la station de recharge pour les dommages matériels occasionnés.

- ✓ Prise en charge des dégâts causés à votre véhicule et au câble de recharge.

Accident avec une voiture louée

Un moment de distraction au volant de votre voiture de location et vous percutez le véhicule qui vous précède ! Bilan : pare-choc et calandre abîmés, cadeaux souvenirs cassés et un loueur qui vous réclame une franchise de 2 000 € !

■ **Formule choisie** : Confort avec option "Contenu de véhicule⁽¹⁰⁾" et choix de franchise "dommages tous accidents" à 483 €.

- ✓ Remboursement de la différence de franchise entre celle prévue dans votre contrat auto Groupama pour votre véhicule personnel et celle du loueur soit 1 517€.
- ✓ Prise en charge de vos frais pour remplacer les objets, bagages endommagés lors de l'accident.

(7) et (10) Voir au dos du dépliant.

Accident avec votre 2^e voiture

Votre voiture âgée de 8 ans, bien entretenue, reste très fiable pour rouler occasionnellement. Mais en sortant de votre garage, vous heurtez un poteau : aile avant et jante abîmées, un phare cassé.

■ **Formule choisie** : Essentielle.

- ✓ Indemnisation des dégâts même si vous êtes responsable.
- ✓ Prêt d'un véhicule⁽⁷⁾ le temps des réparations.

Accident avec un véhicule en leasing

Vous avez acquis une nouvelle voiture en LOA et 8 mois après, vous êtes victime d'un grave accident. Heureusement, vous êtes indemne mais la voiture est détruite !

■ **Formule choisie** : Confort avec options Pertes financières avec prise en charge du 1^{er} loyer majoré et Auto Presto Privilège.

- ✓ Versement à l'organisme de leasing d'une indemnité d'assurance.
- ✓ Prise en charge des loyers qu'il vous reste à payer.
- ✓ Remboursement de la 1^{re} échéance majorée.
- ✓ Remorquage du véhicule accidenté jusqu'au garage.
- ✓ Prêt d'une voiture (de catégorie choisie à la souscription) pendant 20 jours.

Choc accidentel avec un sanglier

Vous êtes coiffeuse à domicile et, sur votre trajet, un sanglier percute votre voiture. Résultat : hospitalisation, arrêt de travail et nombreux dégâts matériels sur la voiture.

■ **Formule choisie** : Confort.

- ✓ Prise en charge de votre transfert à l'hôpital et de vos frais médicaux.
- ✓ Prise en charge du remorquage du véhicule et par la suite de toutes les réparations.
- ✓ Prêt d'une voiture de remplacement le temps des réparations et possibilité de récupérer la vôtre réparée, à votre sortie de l'hôpital.⁽⁷⁾
- ✓ Indemnisation pour les préjudices immatériels subis notamment votre perte de revenus.

(7) et (11) Voir au dos du dépliant.



Véhicule volé

Vous avez acheté, il y 2 ans, une voiture neuve et elle est volée.

■ **Formule choisie** : Confort avec options Valeur d'achat 3 ans (voir encadré ci-dessous) et Auto presto Privilège.

- ✓ Remboursement de votre voiture sur la base du prix payé au moment de l'achat.
- ✓ Prise en charge de vos frais de retour à votre domicile.
- ✓ Prêt d'un véhicule de remplacement de catégorie choisie pendant 30 jours.

Le duo malin

Assurance auto et prêt personnel

■ La garantie valeur d'achat 3 ans permet de rembourser votre voiture à son prix d'achat (neuf ou d'occasion), si celle-ci est irréparable à la suite d'un accident ou si elle a été volée dans les 3 ans après son acquisition.

Une vraie sécurité, surtout avec un crédit en cours.

■ En souscrivant conjointement un contrat d'assurance automobile Groupama et un prêt personnel Désirio de 7 000 € minimum qui va financer votre nouvelle voiture, la garantie valeur d'achat est seulement à 1 €/an pendant 3 ans.⁽¹¹⁾

L'instant conseils



Réduisez le montant de votre cotisation d'assurance auto

- En roulant peu pour bénéficier d'un tarif allégé "petits rouleurs" (moins de 8 000 km parcourus/an).

Allégez votre budget en cas d'accident

- En privilégiant un des 1500 réparateurs agréés Groupama.⁽¹²⁾
- En utilisant votre réduction de franchise auto acquise grâce à votre ancienneté.
- En vous faisant rembourser la différence de montant de franchise dans le cas d'un accident avec la voiture de location.

Aller plus loin dans la protection

■ Avec l'assurance 2 roues et assimilés, restez protégé vous, votre passager et votre engin (moto, scooter, quad, hoverboard, gyropode, trottinette et fauteuil roulant électriques...). Et dès mars 2026, les vélos mécaniques et à assistance électrique seront aussi couverts.

Demandez en agence le dépliant et un devis, c'est gratuit et sans engagement.

(12) et (13) Voir au dos du dépliant.

Profitez des remises et des avantages exclusifs chez nos partenaires automobiles !

Pour en bénéficier, rendez-vous dans votre espace client Groupama (rubrique Véhicule / Mes avantages auto)⁽¹³⁾ et saisissez le code personnalisé qui vous est donné pour chaque enseigne et/ou présentez le justificatif d'assuré Groupama.

Autosur

- 15 % dans les centres participants, sur le contrôle technique obligatoire ou volontaire.

Autoviza

Kit vendeur offert pour vendre votre voiture plus facilement : publication d'annonces sur des sites professionnels, certificat de non-gage et de cession préremplis, rapport historique de votre véhicule...

Beev

Borne de recharge offerte pour l'achat d'un véhicule électrique + carte de recharge offerte (valeur 150 €) pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge via la marque.

Carizy

- 10 % de réduction sur le service d'aide à la vente de votre voiture d'occasion + carte carburant offerte (valeur 50 €) pour l'achat d'une occasion, via la marque.

Feu Vert

- 10 % sur la révision, la géométrie des pneus, l'attelage et les amortisseurs. Et même - 20 % sur les produits d'entretien et tapis de la marque.

Rentacar

- 15 % sur la location de voiture.

U location

- 10 % de réduction sur la location de voitures utilitaires et de tourisme pour une courte durée (1 à 30 jours).